



Cadernos de Estudos Africanos

13/14 | 2007

Dinâmicas Políticas, Cidadania, Actores Sociais em África

La Gestion des Ressources Naturelles dans les Zones Périurbaines d'Afrique Centrale : une approche privilégiant les parties prenantes

Natural resources management in the peri-urban zones of Central Africa: an approach privileging the receiving parties

Theodore Trefon et Serge Cogels



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cea/488>

DOI : 10.4000/cea.488

ISSN : 2182-7400

Éditeur

Centro de Estudos Internacionais

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 101-126

ISSN : 1645-3794

Référence électronique

Theodore Trefon et Serge Cogels, « La Gestion des Ressources Naturelles dans les Zones Périurbaines d'Afrique Centrale : une approche privilégiant les parties prenantes », *Cadernos de Estudos Africanos* [En ligne], 13/14 | 2007, mis en ligne le 03 février 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cea/488> ; DOI : 10.4000/cea.488



O trabalho Cadernos de Estudos Africanos está licenciado com uma Licença Creative Commons - Atribuição-NãoComercial-Compartilha Igual 4.0 Internacional.

**LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
DANS LES ZONES PÉRIURBAINES D'AFRIQUE CENTRALE :
UNE APPROCHE PRIVILÉGIANT LES PARTIES PRENANTES**

Theodore Trefon* et Serge Cogels**

* Brussels Centre for African Studies (BCAS), VUB/ULB

** Centre d'Anthropologie Culturelle de l'Université Libre de Bruxelles

La gestion des ressources naturelles dans les zones périurbaines d'Afrique centrale : une approche privilégiant les parties prenantes

O presente artigo apresenta o quadro conceptual e os primeiros resultados de um estudo em curso sobre processos de gestão de recursos naturais, em espaços peri-urbanos da África Central. Com base em dados etnográficos das realidades empíricas de Kinshasa e Lubumbashi (República Democrática do Congo) e de Brazzaville (República do Congo), o texto analisa sobretudo os conceitos de «governança ambiental» e de «espaço peri-urbano», partindo das lógicas dos próprios protagonistas envolvidos na gestão dos recursos naturais. Deste modo, são exploradas as ambiguidades, ambivalências, relações de poder e tensões sociais geradas ou sustentadas por certas peculiaridades dos jogos de poder que envolvem os diferentes actores sociais considerados.

Natural resources management in the peri-urban zones of Central Africa: an approach privileging the receiving parties

The article presents a conceptual framework and the first results of an ongoing research on processes of natural resources management in peri-urban areas of Central Africa. Based on ethnographic data from the empirical realities of Kinshasa and Lubumbashi (Democratic Republic of Congo) and of Brazzaville (Republic of Congo), the text analyses especially the concepts of «environmental governance» and «peri-urban spaces», based on the logics of the very protagonists involved in the natural resources management. This way, the text explores the ambiguities, ambivalences, power relations and social tensions generated or sustained by certain peculiarities of the power strategies in which these social actors are involved.

Introduction

Comment les gens vivant en périphérie de villes d'Afrique centrale en pleine expansion font-ils face aux défis que pose la gestion des ressources naturelles ? Quels groupes de protagonistes cette gestion implique-t-elle ? Comment les populations locales perçoivent-elles et éprouvent-elles la dynamique nouvelle de 'gouvernance environnementale', d'une part ? Quel sens les experts occidentaux donnent-ils à ce concept relativement neuf et passablement complexe, de l'autre ? En quoi les zones périurbaines sont-elles importantes sur les plans sociologique, écologique, politique et économique, du point de vue du développement ?

Telles sont les questions fondamentales que pose un projet de recherche¹ ayant cours dans les zones périurbaines de Kinshasa et de Lubumbashi, en République Démocratique du Congo, et dans celle de Brazzaville. Ces villes connaissent depuis des années une crise économique aiguë et un climat politique agité, qui ne cessent de reconfigurer les relations dialectiques qu'elles ont avec leur arrière-pays. A ce stade du cycle du projet, il est prématuré de présenter des résultats définitifs. Il est toutefois possible d'exposer le cadre conceptuel et l'angle d'approche de la recherche, ainsi que quelques résultats provisoires. Aussi l'article se divise-t-il en deux parties : la première présente quelques éléments qui sont à l'origine de la définition, de la caractérisation et de la conceptualisation de l'espace périurbain. La notion de gouvernance environnementale y est brièvement décrite et critiquée. La seconde partie expose en détail le protocole de recherche.

En quoi l'espace périurbain en tant que tel est-il une priorité en matière de gestion des ressources naturelles ?

La gestion des ressources naturelles dans les zones périurbaines d'Afrique centrale nous interpelle sur le plan théorique et pratique. D'une part, ces espaces singuliers sont sous-conceptualisés : il y a relativement peu de travaux qui ont tenté de définir les contours de ce vaste concept, particulièrement du point de vue des sciences sociales. Plus rares encore sont ceux qui se sont intéressés à la manière dont les gens qui habitent et exploitent ces zones se perçoivent eux-mêmes et perçoivent leur environnement. Selon la FAO (Food and Agricultural Organisation), la zone périurbaine est : « *An area on the periphery of the urban area of the town and its suburbs* » (Ciparisse 2003 : 52). Si cette définition est satisfaisante

¹ Le programme GEPAC (Gestion participative en Afrique centrale) est un projet de quatre années financé par la direction «Développement» de la Commission Européenne. De plus amples informations sur GEPAC sont disponibles sur le site : <http://www.ulb.ac.be/socio/anthropo/Gepac/index.html>

du point de vue de la géographie, elle doit être considérablement nuancée s'il s'agit de refléter les points de vue de la sociologie et de la politique.

Une autre tentative de définition a été faite par Birley et Lock (1998 : 89) : Selon eux, « *the peri-urban zone can be broadly characterized as a mosaic of different land uses inhabited by communities of different economic status, in a state of rapid change with a lack of infrastructure and a deteriorating environment* ». Pierre Venetier, un géographe français qui a examiné les espaces périurbains sous l'angle des pratiques agricoles, met en évidence deux modes majeurs d'usage des terres : d'une part, l'agriculture à petite échelle pratiquée par des citadins en périphérie de la ville ; de l'autre, l'agriculture à visée commerciale développée par des élites urbaines, sur des espaces sans cesse plus vastes. En axant ses travaux sur la domination exercée par les élites et les entrepreneurs urbains sur la périphérie, Venetier témoigne de nouveaux rapports de force qui s'instaurent dans le secteur agricole ; son analyse ne tient toutefois nullement compte de la sphère politique locale et de sa dynamique (Venetier 1991 : 164)².

L'idée d'interdépendance entre 'ville' et 'arrière-pays' a été reprise par Jean-Marie Cour : « *...towns are now closer to the rural world as rural populations and rural activities tend to become concentrated in peri-urban areas, closer to markets and urban services* » (1996 : 6) cité par Baker (1997 : 12). La diminution de l'interstice entre ville et campagne résulte en grande partie de l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, un phénomène que Briggs & Mwamfupe (2000) étudient en détail dans la périphérie de Dar es Salaam. La propension qu'ont les habitants de la ville à coloniser les espaces agricoles situés dans leur périphérie rurale, de même que l'adoption accrue d'attitudes et de comportements de type rural au sein même des villes (Devisch 1995) ont généré un phénomène qualifié de 'rurbanisation' par Baker (1997 : 12) et Trefon (2003).

En nous inspirant de ces différentes vues de l'espace périurbain, nous proposons la définition multifactorielle suivante : les zones périurbaines d'Afrique centrale peuvent être caractérisées comme des espaces qui, situés à proximité d'un habitat urbain peuplé, connaissent une forte croissance de population, subissent une dégradation aggravée de leur environnement, sont placés sous l'autorité de structures de pouvoir hybrides (qui juxtaposent les services de l'Etat et l'autorité traditionnelle) ; ces espaces sont le lieu d'activités économiques extractives et productives orientées vers le commerce et la subsistance et fortement dépendantes des ressources naturelles et de l'agriculture. Enfin, ils occupent une position charnière entre la ville et l'arrière-pays rural, qui ne cesse d'être renforcé par la

² Des exemples de ce type d'usage des terres agricoles sont donnés par Pierre Venetier (1989). Le rôle de l'agriculture en zone périurbaine est également abordé par N. Bricas *et al.* (1985). Pour une comparaison avec une étude de cas en Amazonie brésilienne, voir Slinger (2000).

crise récurrente et les ambiguïtés qu'elle génère. Les premiers résultats de notre recherche confirment cette situation. Dans le registre de l'idéal, les discours tenus par les nouveaux migrants comme par les ménages établis de longue date dans la zone décrivent l'espace périurbain comme une situation de 'transit' dans le périple qui doit les mener à la ville et leur faire goûter à ses bienfaits. Toutefois, dans un registre plus pragmatique, ces mêmes personnes reconnaissent que le fait de résider en zone périurbaine constitue en soi une stratégie de subsistance alternative qui est à leur portée et s'avère bien plus profitable que celle de s'établir en ville.

Cette relative absence de conceptualisation et de recherches afférentes est un handicap au niveau politique car on ne dénombre pas moins, dans l'arrière-pays de ces villes, une concentration de projets financés par l'aide internationale. L'appui à l'initiative de *ceinture verte*³ ou à des projets axés sur le bois de chauffe (Kalipendi & Zulu, 2002) en sont de bons exemples, sans compter les nombreuses initiatives prises dans les secteurs de la santé, du transport et de l'adduction d'eau. Les bonnes intentions qui sont au centre des schémas de développement classiques viennent souvent mal à propos dans les zones périurbaines, car la complexité des pratiques foncières et des facteurs sociaux qui gouvernent ces espaces – et, corollairement, les projets qui y sont basés – sont souvent mis de côté lors de la conception de projets.

Cette faille ressort d'une autocritique faite par la Banque Mondiale au terme de plus de vingt années d'interventions dans le développement urbain : « *Le foncier a toujours représenté un obstacle à la mise en oeuvre des projets urbains. Ceci est dû, en grande partie, au fait que les problèmes fonciers ont souvent été sous-estimés et que les solutions envisagées sont délicates et très politisées* » (Farvacque-Vitcovik & Godin 1997 : 4).

La complexité des régimes fonciers en Afrique a été étudiée en profondeur par un réseau interdisciplinaire de chercheurs en sciences humaines nommé AFREFA (Association pour la Promotion des Recherches et des Etudes Foncières en Afrique) (Le Bris *et al.* 1991). Ceux-ci proposent un modèle de tenue foncière qui convient assez bien au contexte périurbain : il s'agit, selon eux, de la totalité des relations sociales basées sur la terre et l'espace. Ces relations sociales étant essentiellement conditionnées par le monde politique et économique, par les institutions et par la nature des infrastructures (Le Bris *et al.* 1991 : 13), elles font de la tenue foncière un « fait social total » (Le Bris *et al.* 1991 : 21). Il est toutefois

³ Le programme Ecocité (<http://www.ecocite.org/>) cherche à améliorer l'engagement des parties prenantes dans la gestion des ressources naturelles, en périphérie de plusieurs villes d'Afrique de l'Ouest.

quelque peu surprenant qu'ils n'aient pas introduit les facteurs écologique et environnemental dans leur modèle.

Cette même étude de la Banque Mondiale fait particulièrement référence aux problèmes d'infrastructure et de logement que connaissent les zones périurbaines :

« Les extensions urbaines recouvrent à la fois les zones périphériques mais aussi les zones interstitielles. Ces zones font souvent, de la part des ayants-droit coutumiers, l'objet d'opérations foncières qui donnent lieu à des occupations initialement peu denses mais qui, progressivement, deviennent des quartiers irréguliers. Les inconvénients d'une telle pratique sont multiples : il sera difficile, au fur et à mesure que ces quartiers se densifieront, de les intégrer dans l'ensemble du dispositif urbain, de les équiper et de disposer d'une offre organisée de terrains à bâtir » (Farvacque-Vitcovic & Godin 1997 : 32).

C'est la série complexe d'accords hybrides qui régulent ces espaces qui constitue un obstacle majeur au développement. Les autorités traditionnelles (ainsi que d'autres acteurs de la société civile) et les agents de l'Etat jalourent le pouvoir et cherchent à garantir leur propre accès aux ressources ainsi que leur légitimité, ceci dans un processus de négociation perpétuelle. Aussi, les relations entre la société civile et les autorités tendent-elles à se décliner sur le mode du conflit, même lorsqu'un compromis – même fragile – est envisageable entre les parties. Nous pouvons considérer, à l'instar de Herbst (2000) ou de Bierschenk & Olivier de Sardan (1997a), que le degré de contrôle politique en Afrique s'atténue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale. Les pratiques foncières ayant cours dans les périphéries de Kinshasa, de Lubumbashi et de Brazzaville renforcent cette hypothèse. Le droit coutumier est tout aussi important aux yeux des populations locales que ne l'est le droit positif, en matière d'accès, d'usufruit et de propriété de la terre. Sous le Zaïre de Mobutu, de vastes pans du pays étaient hors de portée effective de toute forme d'autorité étatique, une situation qui perdure jusqu'à aujourd'hui, en dépit des arrangements politiques 'post-conflit' qui ont été conclus. Cette faiblesse de l'appareil d'Etat est parfaitement résumée dans le titre de l'article de Roland Pourtier : « Du Zaïre au Congo : un territoire en quête d'Etat » (1997).

Le conflit potentiel que connaissent ces zones est le résultat du système politique hybride qui y prévaut ; il est exacerbé par une pression démographique récente et accentuée que génèrent – en amont – les visées des élites urbaines et des commerçants, en aval, les visées des migrants. Comme le terrain à bâtir et à cultiver devient rare en ville et, au vu de leur coût inabordable, les gens partent

s'installer en périphérie. Les nouveaux migrants issus des zones rurales tendent à occuper ces mêmes espaces, pour des raisons similaires. Une étude de cas fort intéressante menée en Australie présente des modèles d'accroissement démographique similaires à ceux que connaît l'Afrique centrale, ce qui permet de prévoir ceux qui sont susceptibles d'émerger dans les années à venir. Tania Fisher a créé un modèle visant à expliquer la croissance démographique dans les zones périurbaines des pays développés. Celui-ci intègre les effets combinés de quatre modes d'accroissement : l'immigration de la métropole vers des zones périurbaines moyennes (*suburbanisation*), l'immigration de la ville vers des zones périurbaines, adjacentes ou non (*counter-urbanisation*), le rallongement de la durée de résidence et la réduction du taux d'émigration (*population retention*) et, enfin, l'immigration au départ de zones rurales éloignées (*centripetal migration*) (Fischer 2003 : 553). Les résultats d'une autre étude intéressante sur le régime foncier de la zone périurbaine d'Accra (Ghana), recourent nos propres observations quant au conflit potentiel que génère la coexistence du droit foncier coutumier et l'implication de l'Etat dans le marché de la terre (Gough & Yankson 2000).

Les nouveaux résidents, les commerçants migrants et les résidents établis de longue date convergent vers les zones périurbaines pour y mener des activités économiques telles l'agriculture, la collecte de bois de chauffe et la collecte de produits forestiers non-ligneux. Dans la plupart des cas, il s'agit d'activités de subsistance pratiquées localement, à petite échelle et générant de modestes marges bénéficiaires. Toutefois, l'exploitation des ressources en zones périurbaines répond aussi à une logique de profit, en particulier pour ce qui concerne élites urbaines : celles-ci exploitent de vastes concessions qu'elles se sont appropriées le plus souvent grâce à des manœuvres politiques.

Ces nouvelles implantations, ainsi que leur modèle économique innovant mettent la pression sur les pratiques foncières. Les zones touchées prennent peu à peu l'apparence de faubourgs urbanisés, mais où les infrastructures font défaut : on assiste plutôt à une urbanisations sauvage, menée en dépit de tout plan de gestion.

Qu'est-ce que la gouvernance environnementale ?

Au départ des débats théoriques menées par Jesse Ribot sur la gouvernance environnementale (2001, 2004), nous voyons celle-ci comme la manière dont les gens organisent le pouvoir autour des ressources naturelles. Fondamentalement, la gouvernance environnementale cherche à savoir : 'Qui, en matière de ressources naturelles a le droit de faire quoi, et pourquoi ?'. Cette dernière est influencée

par des facteurs politiques, culturels, écologiques et économiques, spécifiques au lieu. Les variables-clé sont les acteurs, les ressources et l'espace. Dans les Etats – affaiblis et 'en faillite' – d'Afrique centrale, de nouvelles configurations politiques et culturelles émergent, évoluent et se réinventent. Les facteurs qui, à l'échelon local, interviennent dans la gouvernance, la gestion, l'exploitation ou la conservation des ressources naturelles revêtent une importance particulière car le cadre institutionnel légal correspond rarement à la réalité vécue par les gens ordinaires. Il est donc crucial de comprendre la nature des processus de négociation qui ont lieu entre les différents types d'acteurs. Dans ce contexte, la gouvernance environnementale dépend de la juxtaposition de facteurs institutionnels et de l'économie politique des communautés.

Si l'interprétation que nous faisons du concept de gouvernance environnementale insiste sur la nécessité qu'il y a de donner la parole aux populations locales et de renforcer l'acteur en matière de gestion des ressources naturelles qui sommeille en elles, nous ne sommes pas moins conscients que cette approche comporte de sérieux écueils théoriques et pratiques. En effet, les expériences de 'renforcement des capacités' tentées un peu partout en Afrique ont généré autant de tensions, de conflits, de violence et de trahisons que de formes innovantes de solidarité, de réseaux, de combines et d'interdépendances. C'est dans cet esprit que Sara Berry analyse de manière critique les échecs des tentatives d'« empowerment » local : cet auteur

« ... re-examines the common argument that defining and securing local ownership of resources and social activities is the key to sustainable development and democratization in contemporary Africa. In the process of deciding who and what are local, administrators and policy makers often provoke debates and struggles that lead to conflict rather than cooperation, and complicate rather than clarify practices of resource management and government » (Berry 2004 : 79).

Aussi est-ce dans le but de concilier les besoins que nous ressentons, d'une part, d'affiner notre compréhension de la dynamique propre aux zones périurbaines, de l'autre, de fournir des données empiriques sur la gouvernance environnementale – recueillies localement –, que nous avons conçu un protocole de recherche détaillé, qui est actuellement appliqué sur trois sites d'études en Afrique centrale. Nous le présentons ci-après, étoffé d'une description du contexte dans lequel il a été pensé.

Méthodologie et questions de recherche

Depuis les années quatre-vingt, la recherche en sciences sociales en Afrique a pris ses distances par rapport aux approches de type « étude de cas », anciennement à la mode, au profit d'approches orientées vers la résolution de problèmes. Ce changement émane en grande part des défis qui se posent au continent africain en matière de développement : ceux-ci ont fait de la recherche *per se* un luxe que de moins en moins de bailleurs de fonds sont prêts à appuyer. D'autres facteurs ont influencé ce revirement, tels la marginalisation de l'Afrique dans l'économie politique mondiale, les impératifs de sécurité (réels ou fictifs) et, enfin, l'attrait d'autres sites d'étude situés en Amérique latine et en Asie, notamment. En d'autres termes, l'orientation des recherches en sciences sociales est de plus en plus dictée par les priorités des donateurs. Par-delà les inconvénients que génère ce type d'aide apparaissent néanmoins quelques implications positives. Citons, notamment, l'amélioration du partenariat entre décideurs politiques et chercheurs, l'élargissement des perspectives en matière de recherche-action et, enfin, un souci accru de professionnalisme au sein de la 'tour d'ivoire' que constitue le monde de la recherche. La recherche que nous menons en milieu périurbain est représentative de ces tendances.

Lors de sa conception, ce projet de recherche a exploité les acquis de travaux antérieurs, réalisés dans un contexte de 'recherche-action'. D'une part, le projet *Avenir des Peuples des Forêts Tropicales*, financé par l'Union Européenne, qui s'est fortement intéressé aux relations entre la ville et la forêt (Bahuchet 2000 ; Trefon 2000) ; de l'autre, un projet financé par l'USAID, portant sur les modifications des régimes fonciers en périphérie des villes – de taille moyenne – de Franceville et d'Oyem, au Gabon (Wolff *et al.* 1999 ; Mwanza *et al.* 2003)⁴. Sur le plan théorique, ce sont ces expériences qui nous permettent d'envisager l'étude des dynamiques sociales en zones périurbaines de manière comparative. Sur un plan davantage pratique, les experts locaux identifiés et mis à l'épreuve au cours de ces projets antérieurs ont pu être intégrés à nos équipes de chercheurs dans le cadre du projet en cours⁵ : ceci a rendu possible une coordination des travaux effectués sur le terrain par ces derniers au départ d'un bureau situé à Bruxelles⁶. Bien qu'elle paraisse aller de soi dans l'esprit des plus jeunes chercheurs, c'est la diffusion récente de l'Internet en Afrique centrale qui a permis d'envisager une telle formule

⁴ Pour des travaux touchant à l'arrière-pays de Libreville, voir Trefon 1999.

⁵ Le projet est opérationnel depuis un an. La première année du programme a été consacrée à l'élaboration du protocole de recherche et à la constitution des équipes de chercheurs ; les années deux et trois (en cours), à son application sur le terrain. La rédaction du rapport de synthèse sera effectuée la quatrième année.

⁶ Le coordinateur, basé à Bruxelles, se rend sur le terrain tous les trois ou quatre mois, approximativement, afin de consulter les chercheurs ainsi que d'autres personnes-ressource.

de collaboration Nord-Sud : jusqu'à la fin des années nonante, cette formule était bien plus lente et nettement moins efficace.

Les questions de recherche présentées ci-après ont été formulées en un peu moins d'une année. Le cheminement a été long : il a nécessité une revue de la littérature classique, une capitalisation des expériences antérieures décrites plus haut, la tenue – à Kinshasa – d'un atelier de réflexion rassemblant des experts de différentes disciplines et, enfin, de multiples remaniements du protocole, jusqu'à ce qu'il réponde aux impératifs de recherche spécifiques à chaque site et reflète les priorités politiques plus globales. Le protocole qui en résulte se divise en activités de recherche distinctes, comme suit : (i) caractérisation du site de recherche périurbain, (ii) identification des acteurs de la gouvernance et de leur implication dans la gestion des ressources, (iii) accès à la terre et aux ressources naturelles, (iv) analyse et modes de résolution des conflits, (v) inventaire des activités économiques, (vi) relations entre la zone périurbaine et son arrière-pays, d'une part, sa métropole, de l'autre.

Activité I : Caractérisation de la zone périurbaine

La première série de questions de recherche vise à caractériser le site périurbain étudié en utilisant une approche comparative multifactorielle. Les trois grands ensembles de variables sont (i) l'environnement physique, (ii) les aspects démographiques et sociaux et (iii) les perceptions qu'ont les résidents en zones périurbaines d'eux-mêmes et de leur environnement. Le but est de donner du sens au concept de « périurbanité » : il s'agit de faire ressortir les différences et les similarités entre les sites afin de mieux comprendre comment les gens y vivent et comment ils perçoivent ces espaces qui font l'objet de tellement d'enjeux.

Milieu physique

Localisation du site d'étude, identification et cartographie de son extension et de ses limites.

Recueil des données géomorphologiques : relief et composition des sols, climat, pluviométrie, végétation et écosystème.

Description de l'habitat : comment s'organise l'espace résidentiel (linéaire, circulaire) ? Comment se distribuent les concessions ? En quel matériau les maisons sont-elles construites (banco, briques cuites, en ciment) et couvertes (raphia, tôle ondulée) ?

Inventaire des infrastructures et des services présents : routes et modes de transport, écoles, centres de santé, bâtiments administratifs, lieux de culte et missions.

Préciser s'il y a distribution d'eau et d'électricité, réseau d'égouts, réception radio et télévision, téléphones cellulaires, cybercafés, etc.

Démographie et milieu humain

Combien de personnes vivent-elles sur le site d'étude et comment se distribuent-elles par sexe et par groupe d'âge (<15, 15-65, >65) ?

Quel est le nombre de naissances et de décès enregistrés sur une période d'une année ?

Combien de départs et d'arrivées ont-ils été enregistrés sur le site au cours des douze derniers mois ? D'où viennent ces gens ? Où partent-ils s'établir ?

Quel est le degré d'homogénéité sociale ? Les résidents sont-ils du même groupe ethnique, du même clan, du même lignage ? Parlent-ils la même langue, le même dialecte ?

Le site d'étude se divise-t-il en espaces sociaux distincts formés sur base familiale, professionnelle ou statutaire ?

Depuis quand ces gens sont-ils installés dans la zone et quels sont les facteurs qui les ont incités s'y installer ?

De combien d'individus se compose un ménage-type ? Quelle est l'importance des personnes (<15, 15-65, >65) à charge du chef de ménage ? Quels sont les liens de parenté entre les membres du ménage et le chef de ménage ?

Quelles sont les activités principales des hommes, des femmes, des enfants ? Quelles sont leurs activités secondaires ou occasionnelles ?

Quelles sont la structure et la nature des activités locales à caractère collectif (groupes d'épargne, tontines, corporations, associations d'agriculteurs, de pêcheurs) ?

L'affiliation à ces groupes s'opère-t-elle sur base familiale, spatiale (quartiers), professionnelle ?

Il est crucial, pour l'activité I, de récolter des informations sur les liens et les structures de parenté : la filiation est-elle patrilinéaire ? Matrilinéaire ? Quel nom donne-t-on au nouveau-né ? Qui l'enfant considère-t-il (et nomme-t-il) comme son père, sa mère, un frère, etc. ? Quels sont les liens familiaux qui priment ? Vis à vis de qui ?

Quelles sont les règles de mariage prédominantes ?

Où le nouveau couple s'installe-t-il ? Auprès du père de l'époux, de sa mère ?

Quels sont les droits et les devoirs de l'époux à l'égard de sa famille par alliance ?

*Perceptions qu'ont les résidents en zone périurbaine d'eux-mêmes
et de leur environnement*

Ces informations sont importantes car elles contribuent à conceptualiser ce type d'espace en se basant sur les discours que tiennent ses habitants. Les questions pertinentes sont :

En quels termes les résidents parlent-ils de la zone périurbaine dans laquelle ils vivent, lorsqu'ils en disent du bien (calme, sûre, moins chère que la ville, pourvue de terres agricoles et de lopins de construction, rapprochée des champs...) ? Lorsqu'ils en disent du mal (isolement, manque d'infrastructures sociales, ennuyantes, vieux-jeu) ?

Comment les résidents en zone périurbaine parlent-ils d'eux-mêmes : en terme de citoyens ? De ruraux ? De l'un comme de l'autre ?

Comment nomment-ils leurs voisins de la ville et de la campagne, et quelles sont les connotations qui sous-tendent ces termes ?

Quelles sont les histoires, les anecdotes qui circulent au sujet de ces zones périurbaines ?

Activité II : Acteurs de la gouvernance et leur implication dans la gestion des ressources naturelles

L'objectif de cette activité est d'identifier tous les acteurs impliqués dans l'exploitation ou la gestion des ressources naturelles, de les rattacher aux différents 'groupes stratégiques' locaux et d'analyser les relations qui s'établissent entre ces différents ensembles d'acteurs. Le contexte local, national et international est également abordé ici. Cette étape de la recherche s'inspire de la théorie des 'arènes politiques locales' élaborée par Biershenk & Olivier de Sardan (1997b). Les processus de négociation, de même que leur faculté d'aboutir ou non à un règlement des conflits sont cruciaux. Toutes ces données nous aideront à répondre à la question centrale suivante : « Qui, sur l'aire d'étude, exerce du pouvoir sur les ressources naturelles et quel est l'impact de ce pouvoir sur l'environnement ? ».

Enfin, cette section s'intéresse à la manière dont les gens perçoivent les défis que pose la gestion environnementale, aux suggestions qu'ils font pour l'améliorer et la rendre davantage participative.

Les acteurs de la société civile sont le premier niveau visible de l'arène politique locale : ce groupe stratégique touche différentes strates de la société.

Les individus

Quels sont les individus qui disposent de pouvoir dans la sphère publique comme dans la sphère familiale ? Quelle est la nature de ce pouvoir et dans quelles conditions se manifeste-t-il ?

*Les ménages**Les ménages-type*

Quelle autorité le chef de ménage détient-il sur ceux qui vivent sous son toit ? Les autres membres du ménage en détiennent-ils eux aussi ? L'autorité ou le prestige du chef de ménage lui procurent-ils quelque forme de pouvoir dans la sphère publique ? Si oui, de quel type de pouvoir s'agit-il et comment se manifeste-t-il ? La réputation du chef de ménage rejaillit-elle sur l'épouse, dans et hors du ménage ? En est-il de même d'autres membres adultes du ménage ?

Les ménages atypiques

Quelle est l'autorité dont dispose le chef d'un ménage monoparental sur ceux qui vivent sous son toit ? Ce statut particulier lui interdit-il l'exercice de quelque type de responsabilités dans la sphère publique ? Ces questions doivent être posées aux célibataires, aux veuves, aux femmes stériles, aux handicapés, ...

Les ménages d'élites

Y a-t-il dans la zone des ménages dirigés par un individu disposant d'une forme particulière de pouvoir ou d'autorité (émanant, par exemple, de son éducation, de sa fortune, de sa réputation ou de ses relations) ? Son prestige rejaillit-il sur les membres de son ménage ? Ces derniers en retirent-ils du pouvoir ? Sous quelle forme ?

La famille proche et étendue

Quelles sont les familles importantes résidant sur le site ? Cette caractéristique leur octroie-t-elle une autorité ou un pouvoir particuliers ? Quelle en est la nature et dans quelles conditions se manifeste-t-il ?

Associations

Quelle est l'importance de la vie associative dans le site d'étude ? Quelle est la raison d'être des associations présentes ? Combien de membres comptent-elles ? Quels sont les critères d'adhésion requis ? Quel type de service offrent-elles à leurs membres ? Quelles relations l'association entretient-elle avec d'autres acteurs sociaux ou d'autres agents économiques ? L'association a-t-elle un impact au-delà des limites du site de recherche ?

Entrepreneurs, commerçants, corporations, artisans, églises, ONG, ...

Quels sont les groupes de ce type qui ont du pouvoir ou de l'influence dans la zone étudiée ? Comment sont-ils organisés ? Quelle est la nature du pouvoir qu'ils détiennent et dans quel cas se manifeste-t-il ? Sur quelles sphères de la vie publique ces acteurs exercent-ils une influence particulière ?

Les acteurs institutionnels constituent le deuxième groupe stratégique relevant de l'arène politique locale.

L'autorité traditionnelle

Qui représente l'autorité coutumière (chef de village, aînés, propriétaires terriens...) ? Comment ont-ils acquis cette position (vote, nomination, héritage) ? En quoi consiste le pouvoir qu'ils détiennent sur la collectivité ?

Quels sont les liens sociaux et institutionnels qui existent entre les autorités coutumières et les agents de l'Etat (municipalité, force publique, administration) ? Quels sont leurs droits et leurs devoirs réciproques ? Quelles sont leurs aires respectives de juridiction ? Peuvent-ils lever l'impôt (si oui, de quelle nature) ?

Comment s'organisent les tribunaux coutumiers ? Qui en fait partie ? Quels sont les cas qui y sont jugés le plus couramment (sorcellerie, adultère, divorce, diffamation, tenue foncière...) ?

Les agents de l'Etat

Il s'agit ici de dresser la liste complète des agences de l'Etat présentes (en permanence ou sporadiquement) sur le site de recherche. Quel est leur rôle officiel ? Quel rôle effectif jouent-elles du point de vue de la population résidente ? Qu'en dit-elle de positif ? De négatif ?

Les acteurs 'multi-casquette'

Qui, parmi les acteurs identifiés ci-dessus disposent de droits et ont des responsabilités qui chevauchent différents groupes stratégiques (tel un notable qui dirige également une ONG) ? Que pensent les résidents de telles superpositions de charges ? Comment les intéressés les justifient-ils ? S'agit-il d'un phénomène isolé ou répandu ? Quelles en sont les implications sur la prise de décisions en matière d'environnement ?

Les 'outsiders'

Quels sont les acteurs vivant hors de la zone qui sont susceptibles d'influencer le contexte politique local en matière de gestion des ressources naturelles (officiels basés en ville, gros commerçants, investisseurs privés, ONG internationales) ? De quelle nature est leur pouvoir et dans quelles conditions se manifeste-t-il ?

Activité III : Accès à la terre et aux ressources naturelles

Comment les gens garantissent-ils leur accès aux ressources en zones périurbaines ? : Telle est la question centrale que pose cette section. Nous nous intéressons ici aux processus de négociation développés par les protagonistes, ainsi qu'aux droits et aux pratiques, tant individuels que collectifs, qui leur permettent

d'y accéder. Les questions sont posées aux différents groupes stratégiques, tels qu'ils ont été identifiés dans l'activité II.

Acteurs de la société civile

Individus

Quelle est l'activité, le projet initial de l'acteur ? En quoi est-il lié aux ressources naturelles ?

Quelles procédures (auprès de l'administration ou du pouvoir coutumier) a-t-il dû suivre afin d'accéder à du terrain ou à des ressources et pouvoir travailler ? Quels étaient les documents ou les autorisations nécessaires ? Qui les leur a délivrés et, en échange de quoi ? Selon l'acteur, était-il bien nécessaire (vu rétrospectivement) de passer par ces procédures pour arriver à ses fins ?

L'acteur a-t-il rencontré des obstacles particuliers ? Avec quelles instances ? Comment se sont-ils résolus ? L'acteur a-t-il dû demander l'aide d'un 'facilitateur' ou d'un intermédiaire afin de satisfaire aux procédures administratives ? De qui s'agit-il ? De quelles procédures ?

Quels autres facteurs externes (statut, famille, profession, aide d'une élite) ont-ils aidé (freiné) l'acteur dans ses démarches administratives ?

L'acteur disposait-il d'une stratégie alternative, s'il avait butté sur un obstacle majeur ? En quoi consistait-elle ?

Une fois que l'accès à la terre et aux ressources était acquis, quelles procédures additionnelles l'acteur a-t-il dû honorer (cadeaux au chef, taxes communales ou urbaines, permis d'exploiter ...) ?

L'acteur doit-il, aujourd'hui encore, satisfaire d'autres conditions (taxes communales, permis d'exploitation), se plier à d'autres contraintes (pots de vin, autres formes de 'motivations') ? Avec quelle fréquence ? Sont-elles assorties de sanctions si elles ne sont pas honorées ? Si oui, de quel type ?

Comment l'acteur perçoit-il sa situation actuelle ? Considère-t-il ses droits comme étant acquis ou bien ceux-ci doivent-ils sans cesse être réaffirmés ou renégociés ? Ces droits sont-ils transférables (par héritage, par exemple) ? Si oui, à quelles conditions ?

Groupes, associations et ONG

Les mêmes questions doivent être posées à d'autres acteurs de la société civile, en les étoffant de questions spécifiques au caractère collectif de ce groupe stratégique. Ces questions concernent les groupes d'épargne rotative (tontines) et les associations (de voisins, de croyants ou de femmes). Elles visent à cerner : en quoi le caractère – informel ou formel – de ces associations a facilité ou entravé leur

accès à la terre ou le développement d'activités basées sur l'exploitation des ressources naturelles ? Elles concernent également les ONG locales et les organismes de développement : sur quelles dispositions légales (ou arrangements officiels) reposent-ils pour œuvrer dans et sur le milieu naturel ? En quoi le statut (voire la réputation) de l'ONG de développement (succursale d'un organisme occidental) ou de l'institution (partenariat avec une université étrangère) joue-t-il en sa faveur (défavor) quant à l'accès à la terre et aux ressources de l'environnement ? Qui sont les partenaires locaux de ces ONG ou de ces institutions et en quoi ces derniers leur ont-ils facilité l'accès à la terre et aux ressources ?

Acteurs institutionnels

Autorités coutumières

Quels sont, dans le cadre du droit coutumier, les droits d'usage (accès, usufruit, droit de planter des espèces pérennes, prêt de terres, etc.) reconnus aux occupants de l'unité spatiale étudiée ? Comment sont-ils formulés ? Par quels mécanismes et selon quelles procédures se concrétisent-ils ?

Le droit de propriété est-il reconnu par le droit coutumier ? Si oui, en quels termes ? Dans le cas échéant, quel est le régime en vigueur ? Comment les enquêtes perçoivent-ils cette notion, exactement ?

Quelles autorités locales les gens doivent-ils nécessairement contacter pour accéder à un lopin de terre ou jouir des ressources qui s'y trouvent ?

Quelles sont les prérogatives spécifiques dont disposent les représentants du pouvoir coutumier en ce domaine ? Qu'est-ce qui les garantit et pourquoi ? Y a-t-il des conflits d'intérêt entre ces autorités et d'autres acteurs ? Dans quels cas de figure ?

Les ressortissants de la zone périurbaine jouissent-ils de davantage de droits ou d'avantages que les nouveaux-venus ? Citez des exemples.

Quelles sont les litiges fonciers ou relatifs à l'accès aux ressources qui sont soumis le plus souvent au tribunal coutumier ?

Quels marqueurs (arbres, poteaux...) utilise-t-on pour indiquer les limites des parcelles ? Qui reconnaît (ou non) ces signes ?

Y a-t-il, en matière de reconnaissance du droit de propriété, des divergences entre les procédures suivies par le pouvoir coutumier et celles que dicte le pouvoir administratif ? Si oui, comment sortent-ils de ces impasses ?

Une décision prise par un chef de village peut-elle être mise en cause, éludée ou annulée par un fonctionnaire de l'Etat ? Si oui, donnez-en des exemples.

Agents de l'Etat

Ce sont les aspects pratiques des procédures, des contacts ou des arrangements ayant lieu entre les agents de l'Etat et les membres de la société civile qui nous intéressent ici, plutôt que les discours normatifs sur la manière dont ils sont supposés fonctionner.

Dressez la liste des services publics établis sur le site de recherche qui sont liés aux questions foncières ou à la gestion des ressources.

Sur l'application de quels textes (lois, décrets, codes...) se fonde leur pouvoir ? Que stipulent ces textes en matière d'accès et d'exploitation des ressources ?

Quels sont les documents attestant un droit d'accès, d'usufruit ou de propriété qui sont reconnus par l'Etat ?

Y a-t-il des cas où la coordination est de mise entre les différents services liés à l'accès et à l'exploitation des ressources ? Des exemples où la rivalité et les conflits sont de mise ?

Quels sont les services étatiques qui sont chargés de contrôler l'exploitation des ressources (chasse, pêche, produits forestiers non ligneux) ? Que pensent les enquêtés de ces services ?

Y a-t-il des agents de l'Etat qui, bien que non mandatés pour traiter du foncier ou de l'exploitation des ressources, s'immiscent dans ces matières ? Comment s'y prennent-ils avec les acteurs économiques et les représentants de la société civile ? Comment ces derniers le perçoivent-ils ? Comment justifient-ils leur implication ?

Activité IV : Analyse des conflits et des modes de résolution

L'objectif de cette activité est d'identifier les types de conflits mettant en jeu l'environnement naturel et ses ressources sur le site de recherche, ainsi que les stratégies mises en œuvre pour les résoudre. Il s'agit en premier lieu de choisir un échantillon d'acteurs représentatif des différents groupes stratégiques et de les faire répondre aux questions suivantes :

Etes-vous, en ce moment, en conflit ou en désaccord avec d'autres personnes résidant dans la zone périurbaine ? L'avez vous été dans le passé ?

Qui ce conflit implique-t-il : un pair ? Un groupe d'individus ? Un agent de l'Etat ou un chef coutumier ? Un individu vivant en dehors de la zone... ?

Quel est l'objet initial du conflit ? Quels enjeux (sociaux, économiques...) soulève-t-il ? Quelles chances ce conflit a-t-il d'être résolu de manière pacifique ?

Des conflits de ce type sont-ils fréquents, occasionnels, rares ?

Les informations recueillies serviront à dresser la typologie des conflits, qui fait l'objet de la deuxième étape de cette activité. La liste inclura les catégories générales suivantes :

Conflits intrafamiliaux.

Conflits de voisinage.

Conflits opposant un individu à une organisation de la société civile.

Conflits opposant un individu ou un groupe d'individus à un acteur institutionnel reconnu (responsable municipal, agent de sécurité, fonctionnaire...).

Conflits opposant un résident en zone périurbaine à quelqu'un de la ville ou de l'arrière-pays développant une activité à caractère commercial dans la zone.

La troisième étape de cette activité vise à décrire les stratégies de résolution des conflits décrits plus hauts, en posant les questions suivantes :

Quels sont les conflits qui sont perçus par vous-même et par la communauté comme mineurs, facilement réglés ?

Quels sont les conflits qui sont perçus par vous-même et par la communauté comme critiques, difficiles à résoudre ?

Quels sont les modes habituels de résolution d'un conflit spécifique ?

Combien de temps cela prend-il habituellement ?

Quels acteurs le processus de résolution implique-t-il ?

Quelle est la nature de la réparation demandée (excuse, paiement...) ?

Avez-vous connaissance de cas où le plaignant a refusé de signaler le conflit aux autorités traditionnelles ou administratives ?

Y a-t-il, selon vous, des conflits qui ont été résolus grâce à l'intervention d'une tierce personne influente ?

Arrive-t-il qu'aucune des parties ne soit satisfaite de la manière dont le conflit est résolu ?

Avez-vous connaissance de cas où l'autorité locale s'est vue dessaisir de l'affaire au profit d'une autorité supérieure, extérieure à la zone ?

Quels sont, à votre sens, les avantages et les désavantages des stratégies de résolution de conflits mettant en jeu l'environnement (en vous basant sur des cas spécifiques) ?

Que suggérez-vous de faire pour améliorer la résolution des conflits portant sur l'environnement ?

Activité V : Inventaire des activités économiques présentes sur le site de recherche

L'information recherchée pour l'activité V est moins conceptuelle, plus terre à terre que celle des activités précédentes : il s'agit ici de brosser un tableau général des activités économiques qui se déroulent sur le site de recherche, de décrire l'impact de ces activités sur l'environnement et d'analyser les dynamiques locales d'épargne et de crédit. Cette analyse se déroule en quatre étapes.

Première étape : Inventaire des activités économiques

Agriculture

Quelles sont les denrées (céréales, légumes, feuilles condimentaires, tubercules, haricots, fruits, condiments, plantes médicinales, plantes décoratives...) qui sont cultivées dans (i) les jardins de case, (ii) les champs, (iii) les fermes intensives ? Quelle est la superficie moyenne des lopins cultivés ?

Ces denrées sont-elles consommées par le ménage ou vendues ? Si elles sont vendues : dans quelles proportions ? Selon quels canaux ?

Décrivez les filières de commercialisation. Combien gagne annuellement le ménage par le biais de ces ventes ?

Élevage

S'il s'agit de proto-élevage, quelles sont les espèces laissées en liberté dans le village ? Quelle est leur fonction (alimentaire, épargne, vente occasionnelle) ?

S'il s'agit d'élevage intensif ou semi-intensif : quelles sont les espèces concernées ? Quelle est la taille du cheptel ? Dans quel type d'infrastructures les animaux sont-ils gardés ? De quoi les nourrit-on ? Quel type de soins vétérinaires leur sont-ils prodigués, et par qui ? Quelles sont les filières d'écoulement d'animaux d'élevage ? Combien gagne annuellement un éleveur par le biais de ses ventes ?

Posez les mêmes questions pour ce qui concerne la pisciculture.

Chasse et pêche

Chasse et pêche domestiques : décrivez les techniques, l'équipement utilisé, le profil des gens impliqués dans ces activités, la fréquence et la saisonnalité de leur activité, les schémas de consommation.

Chasse et pêche semi-spécialisée : Posez les mêmes questions en insistant sur la part des prises consommée par le ménage et celle qui est vendue.

Chasse et pêche commerciale : Posez les mêmes questions en insistant sur les cas où l'entièreté de la production est vendue. Décrivez les filières de commercialisation. Combien les producteurs concernés gagnent-ils annuellement par ce biais ?

Collecte de produits forestiers

Décrivez l'usage domestique du bois de chauffe et des produits sauvages (champignons, insectes, vin de palme, bois de construction, plantes médicinales...). Dans quels contextes ces produits sont-ils collectés (sur le chemin du champ, au cours d'une partie de chasse) ?

Activités de collecte à caractère commercial : quels sont les produits recherchés pour être vendus ? Quelles sont les techniques de transformation utilisées (fabrication du charbon de bois, de meubles en rotin...) ?

Industries

Y a-t-il des industries sur le site de recherche ? Dans l'affirmative, que produisent-elles ? D'où proviennent leurs matières premières ? Décrivez les infrastructures. Combien de personnes y travaillent ? Le propriétaire est-il originaire de la zone, de la ville voisine, de l'étranger ? Depuis quand l'entreprise est-elle opérationnelle ?

Services

Décrivez les services les plus remarquables du site de recherche : marchés, commerces, buvettes, hôtels, bars, etc., même s'ils ne sont pas particulièrement liés à la problématique environnementale.

Transports

Décrivez les conditions de transport de passagers que connaissent les résidents de la zone périurbaine, en détaillant les denrées qui sont convoyées à ces occasions.

Deuxième étape : Acteurs économiques

Identifiez d'abord un échantillon d'acteurs représentatifs de chacune des catégories suivantes :

Individus qui pratiquent avant tout l'agriculture de subsistance (outre la chasse et la pêche).

Individus qui, en plus des activités précédentes, s'adonnent à la vente de ressources naturelles.

Individus qui, en sus de leurs activités de production, font du petit commerce afin de satisfaire aux besoins essentiels de leur ménage.

Individus adhérant à une association qui s'adonnent, individuellement ou collectivement, à une agriculture commerciale ou à la transformation de denrées afin de financer le fonctionnement de l'association.

Groupements formalisés d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs ou de négociants produisant des denrées locales.

Petits entrepreneurs locaux spécialisés dans l'extraction, la production ou la transformation de ressources naturelles.

Négociants spécialisés dans l'extraction, la production ou la transformation de ressources naturelles provenant de l'arrière-pays, qui transitent par la zone périurbaine.

Négociants spécialisés dans l'extraction, la production ou la transformation de ressources naturelles qui achètent ces produits en zones périurbaines et les revendent en ville.

Gros entrepreneurs locaux impliqués dans une activité économique supposant un investissement local conséquent et employant de la main d'œuvre locale.

ONG allogènes travaillant dans la zone.

Entreprises publiques, institutions parastatales dont l'activité touche à l'environnement naturel.

Gros entrepreneurs urbains impliqués dans l'extraction, la production ou la transformation de ressources naturelles issues de la zone périurbaine, à destination de la ville.

Ensuite, pour chaque effectif, fournissez des informations sur :

Les méthodes de production et leur importance relative : Quelle est l'activité principale ? Quelles sont les activités secondaires ou d'appoint ?

Les filières d'approvisionnement et de commercialisation : d'où proviennent les ressources sur lesquelles vous fondez vos activités ? A qui les vendez-vous ?

Le rôle (micro ou macro) économique de l'acteur : faites-vous partie d'un réseau de négociants ? Dans l'affirmative, lequel ? Selon vous, à quel niveau de la chaîne 'production-consommation' se situe votre activité ?

L'utilisation faite de l'argent généré par l'exploitation ou la vente de ressources naturelles : que faites-vous des bénéfices qu'apporte votre activité ? Quelle part consacrez-vous à la satisfaction des besoins élémentaires du ménage ? Quelle part destinez-vous à l'épargne ou réinvestissez-vous ? Quelle part alimente, si c'est le cas, le circuit des tontines ? Une partie de cet argent quitte-t-elle la zone périurbaine (études des enfants en ville, investissement dans l'immobilier...) ?

Troisième étape : Perceptions

Posez les questions suivantes à un échantillon d'acteurs choisis parmi les catégories sus-mentionnées, afin d'appréhender la manière dont ils perçoivent la durabilité de leurs activités et leur impact sur l'environnement :

Les ressources que vous exploitez sont-elles abondantes ou rares ?

Ces ressources ont-elles toujours été disponibles, depuis que vous les exploitez ?

Pensez-vous que vous pourrez toujours exercer la même activité dans les dix années à venir ou bien que les ressources sur lesquelles elle se fonde seront épuisées entre-temps ?

Avec qui êtes-vous en compétition sur une ressource similaire ?

Cette compétition est-elle loyale ? Déloyale ? Décrivez les problèmes qu'elle génère.

Quels sont les facteurs qui ont freiné (favorisé) le développement de vos activités ?

Quels sont les facteurs susceptibles de générer la croissance (la baisse) de vos activités dans le futur proche ?

Si vos activités actuelles ne peuvent plus être menées, faute de pouvoir accéder aux ressources, quelles nouvelles activités allez-vous développer ?

Quatrième étape : Aspects financiers

Décrivez les aspects d'épargne et de crédit de ces activités économiques liées à l'environnement en interrogeant un échantillon d'acteurs pris dans chacune des catégories identifiées lors de l'activité II. Posez-leur les questions suivantes :

Quels sont les groupes, associations, ONG qui s'occupent d'épargne et de crédit ?

Comment sont-elles organisées ?

Quelles sont les règles internes de fonctionnement ?

Quels sont les critères d'adhésion ?

Quels sont les taux d'usure pratiqués ?

A combien s'élèvent les droits d'inscription et le montant des cotisations ? A quelle fréquence sont-ils perçus ?

Les gens adhèrent-ils simultanément à plusieurs associations de ce type ?

A quoi les gens utilisent-ils l'argent qu'ils épargnent au sein de ces entités ?

Activité VI : Interactions entre zone périurbaine, arrière-pays et ville

L'objectif de cette activité est de décrire les liens qui unissent la zone périurbaine à ses milieux naturels et sociaux adjacents. Ceux-ci s'étendent aux liens familiaux, à caractère économique et aux filières de commercialisation. Enfin, nous nous intéressons à nouveau aux perceptions que construisent les périurbains au sujet de leur espace social et d'eux-mêmes, de leurs voisins de la ville et de l'arrière-pays.

Liens entre résidents en zones périurbaines et leurs parents « du village »

De quelles régions les familles-souche des gens résidant en zones périurbaines proviennent-elles ? A quelle distance de la zone périurbaine ces régions se situent-elles ?

Quelle est la fréquence des visites que rendent les périurbains à leurs parents de l'arrière-pays ? Comment s'y rendent-ils ?

Quels sont les biens (denrées alimentaires, biens manufacturés, argent...) qui s'échangent lors des visites qu'ils se rendent mutuellement ?

Ces échanges sont-ils de nature sociale ou commerciale ?

Quels types de service ou de faveurs les ressortissants de ces deux zones se rendent-ils mutuellement (hébergement, emploi, prise en charge d'élèves, appui financier...)?

Comment les périurbains perçoivent-ils leurs parents « du village » ?

La zone périurbaine est-elle perçue comme une zone de transit vers la ville ou comme une destination en soi ?

Quels sont les liens émotionnels que les habitants de la ZPU continuent d'entretenir avec leur passé rural ?

Y retournent-ils ? Avec quelle fréquence ? Ont-ils l'intention de s'y réinstaller lorsqu'ils seront retraités ? D'y être enterrés ?

Ces perceptions et ces liens émotionnels influencent-ils les attitudes et les comportements qu'adoptent les périurbains à l'égard de l'environnement ?

Relations commerciales entre la zone périurbaine et l'arrière-pays rural

D'où proviennent les marchandises qui aboutissent (ou transitent par) la zone périurbaine ?

Les liens commerciaux tissés entre les marchands périurbains et les populations rurales nécessitent-ils la présence des premiers au village ou s'effectuent-ils par le biais d'intermédiaires ?

Les commerçants résidant en zone périurbaine ont-ils des relations d'affaire de type exclusif avec des producteurs ruraux ou bien ce commerce est-il mené dans une approche de type 'marché libre' ?

Ces relations d'affaire sont-elles influencées par les liens familiaux ou ethniques ?

Peuvent-elle évoluer en relations de parenté par le biais de mariages ?

Les commerçants des zones périurbaines s'approvisionnent-ils dans différentes zones villageoises ou dans une seule ?

Atteste-t-on de cas où les relations d'affaire auraient cessé entre des commerçants des zones périurbaines et de ruraux? Si oui, pour quelles raisons ?

Liens entre les populations des zones périurbaines et les citadins

Quel type de liens les habitants des zones périurbaines entretiennent-ils avec leurs pairs vivant en ville ?

Les périurbains se rendent-ils souvent en ville ? Pour quelles raisons ?

De quelle nature sont les relations de parenté entre les périurbains et les membres de leur famille vivant en ville ? Quelle est leur intensité ?

Quels sont les biens qui s'échangent entre les périurbains et leurs parents urbains ? En quelles occasions et avec quelle fréquence ces échanges ont-ils lieu ?

Quels types de services et de faveurs les gens de ces deux espaces se rendent-ils mutuellement (hébergement, emploi, prise en charge d'élèves, appui financier...) ?

Les relations commerciales qu'ont les périurbains avec les gens des villes s'établissent-elles entre parents ou en dehors de la parentèle ?

Hormis leurs propres parents, avec qui les populations périurbaines interagissent-elles en ville ? En quoi consistent ces interactions ? Sont-elles fréquentes ?

Quelles sont les démarches administratives que les périurbains font nécessairement en ville ? Combien de fois par an doivent-ils s'y rendre pour ces raisons ?

Certains résidents de la zone périurbaine sont-ils d'anciens citadins ? Si c'est le cas, qu'est-ce qui a motivé ce repli ?

Relations d'affaire entre périurbains et citadins

Parmi les liens entre périurbains et citadins identifiés plus haut, quels sont ceux qui sont de nature commerciale et concernent l'exploitation de ressources naturelles ?

Y a-t-il, en matière de ressources naturelles, une corrélation entre l'offre en zone périurbaine et la demande en ville ?

Y a-t-il des ressources produites en zone périurbaine qui étaient abondantes dans le passé et sont maintenant rares ? Si oui, lesquelles ? Pourquoi ?

Les marchands qui vivaient autrefois de la vente de ces produits se sont-ils tournés vers un autre produit ou recyclés dans une autre activité ? Laquelle ?

Y a-t-il eu une augmentation de la demande urbaine en certains produits ces dix dernières années ? Si oui, pour lesquels ? Qu'est-ce qui explique cette croissance ?

Y a-t-il actuellement une demande forte sur le marché urbain pour de nouveaux types de produits provenant des zones périurbaines ? Quels produits ? Pourquoi ?

Rencontre-t-on des acteurs économiques basés en ville qui investissent en zone périurbaine pour soutenir leurs activités ?

La présence en zone périurbaine de ces acteurs de la ville a-t-elle généré des innovations en matière de techniques ou de technologies (tronçonneuses, engrais...), de nouvelles connaissances, d'idées en matière de gestion environnementale ?

Perceptions des résidents en zone périurbaine de la ville et de ses habitants

Comment les populations des zones périurbaines perçoivent-ils la ville et ses habitants ?

Sont-ils satisfaits de résider dans la zone périurbaine ou préféreraient-ils vivre en ville ?

Quels sont, selon eux, les avantages de la vie en ville ?

Quels sont, selon eux, les désavantages de vivre en ville ?

La zone périurbaine est-elle perçue comme étant dépendante de la ville, indépendante de la ville ou comme l'un et l'autre ?

Comment les habitants des zones périurbaines se considèrent-ils eu égard aux habitants de la ville (inférieurs ou supérieurs, revendiquant une qualité de vie supérieure ou inférieure) ?

Comment les citadins nomment-ils leurs voisins des zones périurbaines et vice-versa ? Utilisent-ils des sobriquets ?

Conclusion

Ces questions de recherche ne visent pas à apporter des réponses sur tous les aspects critiques qui touchent à l'environnement en Afrique centrale. Elles entendent toutefois nous offrir un large aperçu de ces priorités, et du point de vue de la gouvernance environnementale et de celui de l'anthropologie de l'environnement. Le concept d'anthropologie de l'environnement renvoie, à notre sens, aux perceptions qu'ont les parties prenantes de la gestion des ressources naturelles et aux actions qui s'ensuivent, ceci dans des contextes culturels particuliers. Ces champs d'étude peuvent appuyer les efforts menés par les planificateurs de projets de développement, les chefs de projet, les gestionnaires de ressources naturelles, les ONG et les bailleurs de fonds qui, tous, travaillent dans ce qui est devenu l'un des espaces sociaux les plus truffés d'enjeux d'Afrique centrale. De même, les chercheurs qui travaillent sur d'autres zones périurbaines peuvent adapter ces questions à leur terrain d'étude, d'harmoniser les spécificités locales et les objectifs plus larges, liés à l'environnement ou au développement.

Il apparaît clairement, au vu des résultats préliminaires de cette recherche et des résultats d'autres études menées dans les zones périurbaines, que la pression démographique va se poursuivre, que l'environnement va se dégrader de plus en plus et que l'accès aux terres de culture et d'habitation va s'avérer de plus en plus difficile pour les gens qui vivent dans ces zones. L'accès aux infrastructures de base (transport, santé, éducation, eau potable...) restera une préoccupation quotidienne pour les gens ordinaires. Ces problèmes résultent en grande partie

d'une situation, bien ancrée, de faillite du monde politique. Les services étatiques ne se sont jamais mis d'accord avec les autorités traditionnelles, qui sont restées fort importantes dans ces régions, tandis que ces dernières ne se sont jamais entièrement accommodées des acteurs étatiques. En dépit des tensions et des conflits – d'ampleur variable – que génère cette juxtaposition hybride, peu de protagonistes locaux ou d'observateurs extérieurs envisagent l'avenir comme une situation 'gelée', où personne ne gagne ni ne perd. En conséquence, le moyen d'avancer ne peut se baser que sur une reconnaissance mutuelle, par les parties prenantes de tous les échelons, du caractère hybride de la gouvernance. Dans ce contexte fortement marqué par l'ambiguïté, l'opportunisme et l'envie, où les relations de pouvoir sont stratifiées à l'extrême, la recherche des moyens susceptibles d'aboutir à un tel consensus s'érige en défi urgent.

Bibliographie

- Bahuchet, Serge (org.) (2000). *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui: une approche thématique*, II. Bruxelles, APFT-ULB.
- Baker, Jonathan (org.) (1997). *Rural-Urban Dynamics in Francophone Africa*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- Berry, Sara (2004). «Reinventing the Local? Privatization, Decentralization and the Politics of Resource Management: Examples from Africa», *African Study Monographs*, 25 (2), 79-101.
- Bierschenk, Thomas; Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1997a). «Local Powers and a Distant State in Rural Central African Republic», *Journal of Modern African Studies*, 35 (3), 441-468.
- Bierschenk, Thomas; Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1997b). «ECRIS: Rapid Collective Inquiry for the Identification of Conflicts and Strategic Groups», *Human Organization*, 56, 238-244.
- Birley, Martin; Lock, Karen (1998). «Health and Peri-urban Natural Resource Production», *Environment and Urbanization*, 10 (1), April 1998.
- Bricas, Nicolas *et al.* (1985). *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*. Paris, L'Harmattan.
- Briggs, John; Mwamfupe, Davis (2000). «Peri-urban Development in an Era of Structural Adjustment in Africa: The City of Dares Salaam, Tanzania», *Urban Studies*, 37 (4), 797-809.
- Ciparisse, Gérard (org.) (2003). *Multilingual Thesaurus on Land Tenure*. Rome, FAO.
- Devisch, René (1995). «La 'villagisation' de Kinshasa», *Revue Belge de Géographie*, 58 (1-2), 115-121.
- Farvacque-Vitcovic, Catherine; Godin, Lucien (1997). *L'avenir des villes africaines: enjeux et priorités du développement urbain*. Washington, D.C., The World Bank.

- Fisher, Tania (2003). «Differentiation of Growth Processes in the Peri-urban Region: An Australian Case Study», *Urban Studies*, 40 (3), 551-565.
- Gough, Katherine; Yankson, Paul (2000). «Land Markets in African Cities: The Case of Peri-urban Accra, Ghana», *Urban Studies*, 37 (13), 2485-2500.
- Herbst, Jeffrey (2000). *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*. Princeton, Princeton University Press.
- Kalipendi, Ezekiel; Zulu, Leo (2002). «From Top-down to Bottom-up: The Difficult Case of the Blantyre City Fuelwood Project», *Journal of Southern African Studies*, 28 (1), 117-136.
- Le Bris, Emile; Le Roy, Etienne; Mathieu, Paul (orgs.) (1991). *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*. Paris, Karthala.
- Mwanza, Hugo; Wolff, Eléonore; Trefon, Theodore (2003). «Mutations socio-économiques et évolution des pratiques agricoles dans les espaces autour des villes moyennes en Afrique subsaharienne; le cas gabonais», in Tomke Lask (org.), *Constructions sociales de l'espace, les territoires de l'anthropologie de la communication*. Liège, Les éditions de l'Université de Liège, 176-192.
- Pourtier, Roland (1997). «Du Zaïre au Congo: un territoire en quête d'Etat», *Afrique Contemporaine*, 183, 7-30.
- Ribot, Jesse (2001). «Gouvernance, 'Accountability' et Subsidiarité», in *Gouvernance et Gestion Commune des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale*, Actes de la 3ème CEFDAHC. Yaoundé, IUCN, 38-48.
- Ribot, Jesse (2004). *Waiting for Democracy: The Politics of Choice in Natural Resource Decentralization*. Washington, World Resources Institute.
- Slinger, Vanessa (2000). «Peri-urban Agroforestry in the Brazilian Amazon», *Geographical Review*, 90 (2), 177-191.
- Trefon, Theodore (1999). «Libreville et son appétence opiniâtre de forêt», *Afrique Contemporaine*, 190, 39-54.
- Trefon, Theodore (2000). «Forest-City Relations», in Serge Bahuchet (org.), *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*, II, *Une approche thématique*. Bruxelles, APFT-ULB, 305-330.
- Trefon, Theodore (2003). «La 'rurbanisation' en Afrique centrale», *L'Afrique Municipale*, 25, 36-37.
- Vennetier, Pierre (1991). *Les villes d'Afrique tropicale*. Paris, Masson.
- Vennetier, Pierre (org.) 1989. *La péri-urbanisation dans les pays tropicaux*. Talence, CEGET.
- Wolff, Eléonore; Trefon, Theodore; Sintzoff, Marie; Mwanza, Hugo (1999). «Des villes qui grignotent la forêt au Gabon», *Revue Belge de Géographie*, 4, 277-293.

Remerciements

Les auteurs remercient Matthieu Kayembe wa Kayembe (Université de Lubumbashi/GEPAC), Gerard Mbengo (GEPAC), Alfred Nkodia (ERAIFT/GEPAC) et Noël Kabuyaya (Université de Kinshasa/GEPAC) pour leur travail de terrain ; Francis Lelo (Université de Kinshasa/GEPAC) et Mutambwe Shango (ERAIFT/GEPAC) pour leur supervision et leur appui logistique sur le terrain et, enfin, Charles Cutter (San Diego State University) pour l'aide apportée à la revue de la littérature.